

20231217 La Croix

<https://www.la-croix.com/france/loi-immigration-elisabeth-borne-sur-la-voie-etroite-du-compromis-avec-la-droite-20231217>

Loi immigration : Élisabeth Borne sur la voie étroite du compromis avec la droite

À la veille de la commission mixte paritaire qui se réunit lundi 18 décembre, la première ministre Élisabeth Borne reçoit, dimanche soir, les responsables de la droite pour parvenir à un accord.

- Bernard Gorce,

réservé aux abonnés



Quelques heures avant l'ultime réunion de concertation sur le projet de loi immigration entre Élisabeth Borne et les représentants de la droite, dimanche 17 décembre, un accord semble à portée de main. « *Je pense que les conditions sont réunies pour qu'on puisse aboutir* », affirmait ainsi samedi Hervé Marseille, le chef de file des centristes au Sénat. Si c'était le cas, rien ne s'opposerait à ce que [les 14 parlementaires](#) qui se réunissent en commission mixte paritaire, lundi 18 décembre, s'entendent sur une nouvelle version de projet de loi appelée à être votée dans la foulée dans les deux chambres.

À lire aussi [Loi immigration : Élisabeth Borne toujours à la recherche du compromis avec la droite](#)

Alors que tout semblait encore très compromis en fin de semaine, les tractations ont finalement permis de faire des avancées. Samedi, dans un entretien au *Figaro*, le chef du groupe Les Républicains (LR) au Sénat Bruno Retailleau esquissait les contours du « *texte de la dernière chance* ». Après [la motion de rejet](#) votée par les députés, lundi 11 décembre, la droite, qui détient avec l'Union centriste la majorité absolue au Sénat, est en position de force pour imposer ses exigences. Selon le scénario qui se dessine avant la rencontre avec Élisabeth Borne, le texte de compromis pourrait comporter des mesures de facilitation des expulsions, le rétablissement d'un délit de séjour irrégulier ou la déchéance de nationalité pour les binationaux coupables de meurtre d'un policier.

Pas de régularisation de plein droit

Toutefois, LR sait qu'il ne peut pas imposer la reprise intégrale de la copie adoptée par le Sénat le 14 novembre. Le risque serait trop grand que le projet de loi ne soit pas voté par les députés macronistes, qui ont la majorité relative à l'Assemblée. Alors que la droite entendait restreindre [l'aide médicale de l'État \(AME\)](#), dont peuvent bénéficier les étrangers en situation irrégulière, ce volet devrait finalement être retiré du projet de loi et faire l'objet d'un texte à part en début d'année prochaine. Elle devrait aussi accepter l'interdiction d'enfermer les mineurs dans les centres de rétention administratifs (CRA).

À lire aussi [Loi immigration : la majorité face à l'échec du « en même temps »](#)

Autre sujet au cœur du bras de fer, celui de [la régularisation des travailleurs](#) sans papiers dans les métiers en tension. La droite qui, contrairement au centre, en faisait une ligne rouge, accepterait que des dossiers de régularisation puissent être présentés en préfecture sans passer par une autorisation préalable de l'employeur, comme c'est le cas aujourd'hui. Le centriste Philippe Bonnacarrère, co-rapporteur du texte au Sénat, précise toutefois que la régularisation *« sera soumise au pouvoir discrétionnaire des préfets. Ce n'est plus une régularisation de plein droit, mais je rappelle qu'aucune des grandes régularisations qui ont eu lieu dans l'histoire de France, même sous les gouvernements de gauche, ne s'est faite de plein droit. »*

Prestations sociales

Parmi les sujets qui restent encore à arbitrer dimanche soir, celui des [prestations sociales](#). Le texte du Sénat prévoit d'imposer aux étrangers de justifier de cinq ans de résidence pour pouvoir bénéficier de certaines allocations, contre six mois actuellement. Une piste de compromis serait de fixer cette durée à trois ans.

Avant de recevoir les responsables des Républicains, Élisabeth Borne savait ses marges de manœuvre extrêmement réduites. Mais une pression très forte repose sur ses épaules. Le président Emmanuel Macron a souhaité vendredi un *« compromis intelligent »* au nom de *« l'intérêt général »*. Le sort de la première ministre pourrait bien en dépendre.

À découvrir [Loi immigration : Élisabeth Borne toujours à la recherche du compromis avec la droite](#)